


Bon No: 001000374	1ere Gachée: 16:45 (1) Quantité: 5.20 m3	Date: 31/03/2026 référence commande(2):	JD2603303045	Zone: SOUS CENTRALI			
client: 1011 chantier: 94	PUECHOULTRES SAS BLOCS			196 rue d'Austerlitz 12160 BARAQUEVILLE		Véhicule: 8X4M2 8X4 MAN TGS 420	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle				DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier	
17:10				RETOUR centrale		ATTENTE 00:00	
				température:		XI:irritant	
				vitesse du vent:		en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
				validité:			
code Béton	désignation(6)(8)	certification	classe d'exposition(3)	Classe Chlorure CL 0.40	consistance(7)	Dmax	
AUT PLA	B		XF1		Fluide	22	
ciment(type et classe)			Additions(type)	dosage(C+Ka)(5)	Résistance caractéristique(4)		
FILLER				0	C 25/30		
appellation commerciale BAP C25/30 XF1 SF1 D22 CL0.4							
Propriétés particulières spécifiées							
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE	
						NOM:	
						signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:				signature:			

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cylindres.

(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN